



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 38300002

Ancien N° régional :

Pentes et falaises de la Belle Etoile

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 300,52 ha

Isère

MONT-DE-LANS

Niveau de connaissance

Milieux naturels	1	Amphibiens	2	Reptiles	1	Coléoptères	0
		Mammifères	1			Libellules	1
Végétaux supérieurs	2	Oiseaux	1	Crustacés		Orthoptères	0
Mousses, lichens	1	Poissons		Mollusques	0	Papillons	0

Légende :

0 = prospection nulle ou quasi inexistante

1 = prospection insuffisante

2 = prospection assez bonne

3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 24

Description et intérêt du site

La région du Haut Oisans, au cœur des Grandes Alpes dauphinoises, s'articule autour de la partie haute de la vallée de la Romanche et de ses deux affluents principaux : le Ferrand et le Vénéon. Etablie dans la partie sud-est du département de l'Isère, la vallée s'insère profondément à l'intérieur du massif alpin, la rivière prenant sa source sur la partie orientale du Massif de la Meije. C'est une ambiance fortement minérale de haute montagne glaciaire et rocheuse qui prévaut ici. Protégé par des reliefs importants de hautes crêtes, le Haut Oisans est soumis à un climat de type montagnard continental intra-alpin. Le climat est sévère avec des hivers froids et rigoureux et un été relativement sec et chaud. La belle saison est relativement courte avec des saisons intermédiaires peu marquées : le printemps est bref et brutal et l'automne cède rapidement la place à l'hiver. Le site concerne un secteur de hautes crêtes calcaires et marno-calcaires enchâssées dans l'enveloppe cristalline du massif. Il est parcouru de vallons d'origine glaciaire, segmentés par des verrous, à l'amont desquels se sont établis des lacs et des zones humides d'altitude. Les habitats naturels les plus remarquables du site comprennent des formations végétales de rochers et éboulis calcaires, des pelouses alpines calcicoles à forte richesse floristique, des « bas-marais » (marais tout ou partie alimentés par la nappe phréatique) d'altitude et milieux fontinaux (liés aux sources), ainsi que de petits lacs. Localement, des pelouses alpines acidophiles apparaissent au niveau des replats rocheux de gneiss, lorsque ceux-ci affleurent sur les secteurs où l'érosion a dégagé les terrains sédimentaires marno-calcaires. La flore reflète cette diversité d'habitats. Ainsi, parmi les espèces végétales remarquables le Jonc à trois glumes (petite plante d'origine artico-alpine), le Vulpin fauve ou encore le Rubanier à feuilles étroites, la Swertie vivace se rencontrent dans les zones humides et bas-marais. La Laïche bicolore, rare cypéracée des bas-marais froids artico-alpins était observée au siècle dernier. Elle n'a pas été, semble-t-il, revue récemment. Il est vrai que le site a souffert des aménagements de la station de ski des Deux Alpes et, que de nombreuses zones humides ont été altérées ou ont disparu par ennoyage suite au rehaussement ou à l'édification de petits lacs notamment. Les éboulis calcaires établis sur les flancs de la Sure ou de la Belle Etoile recèlent plusieurs espèces végétales rares comme la Campanule du Mont-Cenis, la Saxifrage à deux fleurs, la Crépide naine ou encore la Renoncule à feuilles de parnassie (dont il s'agit ici de l'une des trois stations du département de l'Isère). Les pelouses des combes à neige recèlent également deux espèces rares au niveau du département de l'Isère. Ce sont l'Arabette bleuâtre et la Gnaphale de Hoppe. Les pelouses et rocaillies de crêtes hébergent en particulier la Laïche des rochers, la Gentiane orbiculaire et le Polygale des Alpes. Sur le plan faunistique, le site recèle plusieurs espèces représentatives des hautes montagnes. Ce sont le Lagopède alpin, la Niverolle alpine et le Lièvre variable.

Milieux naturels

Pas de données disponibles

Faune vertébrée

Amphibiens

Grenouille rousse *Rana temporaria*

Mammifères

Lièvre variable *Lepus timidus*

Oiseaux

Tichodrome échelette *Tichodroma muraria*

Flore

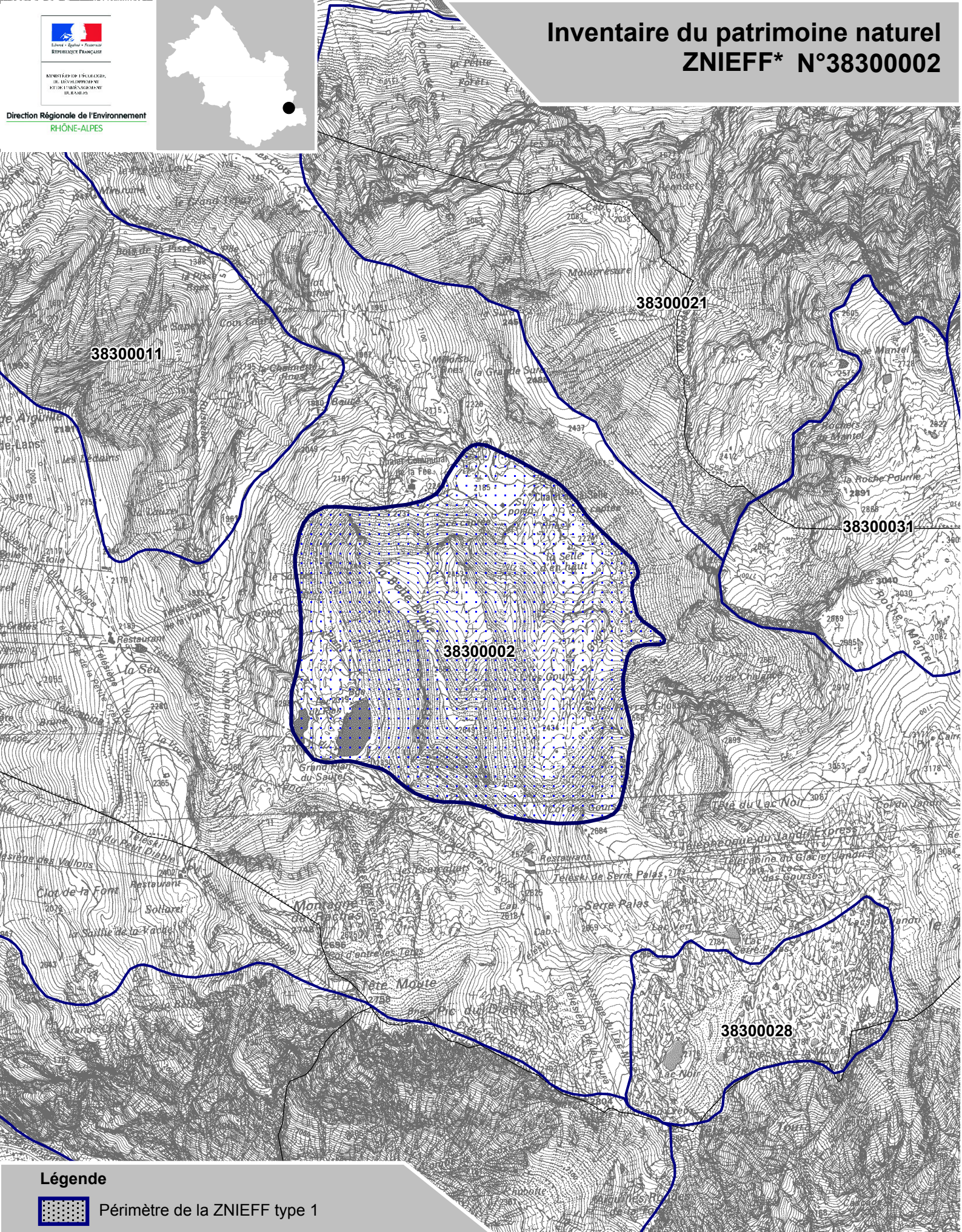
Vulpin fauve	<i>Alopecurus aequalis</i> Sobol.
Campanule du Mont Cenis	<i>Campanula cenisia</i> L.
Laïche des rochers	<i>Carex rupestris</i> All.
Crépide naine	<i>Crepis pygmaea</i> L.
Linaigrette engainante	<i>Eriophorum vaginatum</i> L.
Gentiane à feuilles orbiculaires	<i>Gentiana orbicularis</i> Schur
Jonc à trois glumes	<i>Juncus triglumis</i> L.
Gnaphale de Hoppe	<i>Omalotheca hoppeana</i> (Koch) Schultz Bip. & F.W. Sch
Polygale des Alpes	<i>Polygala alpina</i> (DC.) Steudel
Renoncule à feuilles de pamassie	<i>Ranunculus parnassifolius</i> L.
Saule faux daphné	<i>Salix daphnoides</i> Vill.
Saule glauque	<i>Salix glaucosericea</i> B. Flod.
Saxifrage à deux fleurs	<i>Saxifraga biflora</i> All.
Rubanier à feuilles étroites	<i>Sparganium angustifolium</i> Michaux
Stipe pennée (Plumet, Marabout)	<i>Stipa pennata</i> L.
Swertie vivace	<i>Swertia perennis</i> L.

Faune invertébrée

Pas de données disponibles

Bibliographie

Pas de données disponibles



Légende



Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy



Echelle : 1 / 25 000
fonds IGN Scan 25 (C)